

32^{ème} RONDE HIVERNALE du CAUSSE CORREZIEN 10 MARS 2019

REGLEMENT PARTICULIER EPREUVE N° 70

DEFINITION DE L'EPREUVE :

Le BMSO organise une Ronde Hivernale Tout- Terrain le Dimanche **10 Mars 2019** suivant les conditions météorologiques entrée gratuite pour les spectateurs. MOTOS, QUADS, 3 manches de 40 mn. NJ 1-2 65 cc, 2 manches de 10mn et NJ 2-3 85cc, 3 manches de 15 mn La compétition se déroule sur la commune Lissac sur Couze, conformément aux prescriptions du règlement national de la FFM, du règlement de la Ligue et du règlement de l'épreuve particulière du BMSO.

CONCURRENTS :

Epreuve ouverte aux pilotes licenciés **NCO/ INTER/ LAJ** Les pilotes licenciés à l'année devront être en possession de la **licence FFM** ou licence provisoire LIGUE confirmant la demande en cours. Les pilotes présenteront leur permis de conduire ou CASM Tous les mineurs devront joindre à leur bulletin d'engagement une autorisation parentale. Le nombre de pilotes admis sur la piste est de 150 pour les motos et 75 pour les quads,

REGLEMENTS : Quad /Moto sur base des règlements Ligue nouvelle Aquitaine *Pour tous les participants, avec les spécificités de la Ronde Hivernale du B.M.S.O.compte-tenue des particularités de l'épreuve sur site classé*

MOTOCYCLES :

Les machines devront être de type : ENDURO, TRAIL, CROSS, QUAD,. Elles devront être munies d'un silencieux efficace, niveau sonore 96 db MAX, coupe -circuit relié au poignet obligatoire pour les quads ainsi que deux nerfs bars ou protections équivalentes .Tapis environnemental obligatoire. Le non-respect entraînera l'exclusion du concurrent.

NUMEROTAGE : Trois numéros sur la moto, les plaques devront rester lisibles sous peine d'exclusion. Couleurs et chiffres identiques catégories Ligue nouvelle Aquitaine

CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE :

Samedi 09 Mars 2019 de 14H00 à 18H30 et Dimanche 10 Mars 2019 de 07 H00 à 08 H 50. Lors du pointage, il sera demandé : permis moto ou certificat d'aptitude à la pratique de Sport Motocycliste et la licence 2019. Pour les licences à la journée, prévoir un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique des sports motorisés en compétition. Aucun certificat ne sera délivré sur place Les Licences à la Journée sont obligatoirement complétée et téléchargée sur le site FFM.

REPARATIONS :

Elles devront être effectuées au Parc d'Assistance. En dehors de ce parc, les pilotes devront faire eux-mêmes leur mécanique avec les outils emportés. Ils pourront effectuer les travaux au bord de la piste, à condition que cela ne présente aucun danger pour la sécurité des autres concurrents. Chaque pilote devra être muni d'un extincteur dans son stand. Un tapis environnemental en matière absorbante devra être utilisé dans les stands pour ne laisser passer aucun liquide.

ENGAGEMENTS se fera sur le site de : <https://www.engage-sports.com/>: Le tarif des engagements ; (dont 8^e transpondeur) 68^e QUAD /MOTO / NJ2-3 en 85C 25^e; NJ1-2 en 65 cc 20 €

Pour tout engagement. Chèque à l'ordre du **B.M.S.O.** envoyé au secrétaire Mr BREHIER Jean- Pierre
19 Rue Fernand ORLHAC-19100 BRIVE 06.21.96.47.08 mail bmsorganisation@hotmail.fr

FIN DE COURSE :

Les réclamations relatives au classement seront reçues par écrit dans les 30 mn après la proclamation des résultats et remise en main propre, au Directeur de course accompagnées de la somme de 75 €, remboursable si celles -ci sont fondées.

SECURITE : Elle sera assurée par un médecin, deux ambulances et la Protection Civile

ASSURANCE: GRASS SAVOYE.....

PISTES : tracées sur un espace naturel: **Grand Circuit.** Long 5,5 km env, larg entre 8 et 15 m

NJ : Petit Circuit à l'intérieur de l'anneau Grand circuit long max 600m, larg 4 à 6 m

DEPARTS : En ligne, moteur arrêté, type le Mans donné par Directeur de course.

CLASSEMENT :

Au général des 3 manches par catégorie. 20 premiers de chaque manche, attributions des points de 20 à 1 pour le 20^{ème}.

CATEGORIES : MOTO 125/ 250/ 500 **QUAD** NCO, LJA /INTER MOTO, NJC/NED, VETERAN, FEMININE, NJA/INTER

MATIN	APRES MIDI
08H50 -09H00 Briefing pilotes	14H00 -14H10 3ème manche NJ1-2- 65 cc
09H00 -09H10 Séance essais quad	14H10 -14H25 3ème manche NJ2-3- 85cc
09H10 -09H20 Mise en grille quad	14H25 -14H35 Mise en grille quad
09H20 -10H00 1ère manche quad	14H35 -15H15 2ème manche quad
10H00 -10H10 Séance essais moto	15H15- 15H25 Mise en grille moto
10H10 -10H20 Mise en grille moto	15H25- 16H05 2ème manche moto
10H20 -11H00 1ère manche moto	16H05 -16H15 Mise en grille quad
11H00- 11H10 Essais NJ2 -3 en 85cc	16H15 -16H55 3ème manche quad
11h10- 11h25 1ère manche NJ2-3- 85cc	16H55 -17H05 Mise en grille moto
11H25 -11H35 Essais NJ1-2 – 65cc	17H05 -17H45 3ème manche moto
11H35 -11H45 1ère manche NJ1-2- 65cc	17 h45- 18h00 Réunion du jury
12h10 – 12H25 2ème manche NJ2-3-85cc	18 H 00 Remise des prix
12H30 -12H40 2ème manche NJ1-2- 65cc	
12 h 40 / 14 h 00 PAUSE REPAS	Contrôle Administratif et Technique Samedi 09 Mars 2019 : 14h00 - 18h30 Dimanche 10 Mars 2019 : 7h00 - 8h50

Visa du Club :

**BRIVE MOTO SPORT
Organisation
19100 BRIVE**



Visa Ligue :

Visa FFM :

Directeur de Course: BONNEAU Pierre

Siège social du BMSO : Les DEUX A, 1 Rue Moissan 19100 BRIVE la GAILLARDE
Portable ; 06 21 96 47 08, Email ; bmsorganisation@hotmail.fr; Facebook ; BMSO